

Vallon en Sully, le mardi 17 juin 2025

Service SPANC 3 Z.A. de Crozet - BP 22 03190 VALLON EN SULLY

2 04 70 06 50 51

e-mail: secretariat@seavallon.fr site internet: www.seavallon.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi

9h00/11h30 13h30/16h30

VAN DE KERKHOF CORNELIA BERGDIJK 5712 PW SOMEREN-HEIDE PAYS BAS

Objet : Contrôle périodique d'un système d'assainissement non collectif

N/REF: FO4 1100062-2

Madame,

Le service public d'assainissement non collectif a procédé le 03/03/2020 dans la propriété située: ROUTE DE LA GOUTTE 03360 SAINT-BONNET-TRONÇAIS

parcelle(s):D 435

à l'état des lieux de l'installation de traitement des eaux usées

Une visite de contrôle a été effectuée le 03/03/2020, par notre technicien SPANC, Jean-Yves ALINOT; nous vous joignons, le compte rendu de cette intervention.

La conclusion du rapport de visite est la suivante :

Le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) émet un avis : INSTALLATION NON CONFORME

Installation incomplète ne présentant pas de risque sanitaire, pas d'obligation de travaux, sauf en cas de vente, où l'acquéreur aura un délai d'un an pour réaliser les travaux. Pour tous travaux, prendre contact avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour les modalités de réalisation du projet.

Dans le cas de la vente de l'habitation, si le système d'épuration existant bénéficie d'un **statut "non-conforme**", et conformément à la réglementation (article L271-4 du Code de la Construction et de l'Habitation), les travaux de mise en conformité (réhabilitation) devront être effectués, par l'acquéreur, dans un délai maximum d'une année à partir de la signature de l'acte authentique de vente.

Nous vous précisons que, dans le cadre d'une vente de l'habitation, la durée de validité de ce diagnostic est de trois ans à compter du 03/03/2020, sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée sur l'installation.

.../...

Nous sommes à la disposition du demandeur pour lui prodiguer tous les conseils nécessaires afin d'améliorer le fonctionnement du dispositif d'assainissement individuel actuel voire de l'accompagner dans le cadre d'une réhabilitation complète du système si besoin.

Nous vous signalons que le coût de la prestation réalisée dans le cadre de ce contrôle est inclus dans la redevance annuelle d'Assainissement Non Collectif.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur du SEA,
Jean DELANOY, Set ASSA

PJ: Rapport du contrôle



ASSAINISSEMENT AUTONOME

FORMULAIRE CONTROLE DE BON FONCTIONNEMENT

FO 4

Chargé du diagnostic :

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

3 Z.A. de Crozet - BP 22 - 03190 VALLON EN SULLY

■ 04 70 06 50 51- Secretariat@seavallon.fr

Technicien: Marianne LICHTI

Référence du contrôle : 1100062-2 Date de l'examen : 03/03/2020

Date de l'avis de passage :

Personnes rencontrées : Mme VAN DE KERKHOF

COORDONNEES DE L'IMMEUBLE

Adresse de l'immeuble : ROUTE DE LA GOUTTE

Code postal: 03360 Commune: SAINT-BONNET-TRONÇAIS

Références cadastrales :

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
SECTION	D									
N°	435									

Secteur:

Zone de sensibilité : PEU SENSIBLE

Propriétaire de l'immeuble :

Nom et prénom : VAN DE KERKHOF CORNELIA

Adresse: BERGDIJK

5712 PW SOMEREN-HEIDE

Code postal: Commune: PAYS BAS

Téléphone fixe: 00310642064299 Téléphone mobile:

Occupant de l'immeuble (si différent du propriétaire)

Nom et prénom :

Adresse:

Code postal: Commune:

Téléphone fixe : Téléphone mobile :

Date de réalisation de la filière d'assainissement non collectif : 2003

Type du dernier contrôle : Contrôle diagnostic de l'existant Date du dernier contrôle : 09/08/2010

N° d'abonnement au service d'eau potable : 62

Consommation annuelle en m3:0

MODIFICATIONS DEPUIS LE DERNIER CONTROLE

Modifications de la taille et/ou de la destination de l'immeuble : NON

Nombre de pièces principales : 6 dont 5 chambres.

Nombre d'habitants :

Type d'immeuble : Vente de l'habitation

Précisions:

Modifications de l'aménagement du terrain : NON

Construction(s) à proximité ?

Etanchement partiel ou total des installations ?

Aménagement d'allée(s) ou de passage(s) sur ou à proximité de la filière ?

Plantations sur ou à proximité de l'épandage ?

Autres:

Modifications constatées de la filière :

Améliorations apportées :

Modifications nuisant au fonctionnement et aux performances de la filière (By-pass, transformation de certains équipements, ...) :

Page 1 1100062-2-191--62



ASSAINISSEMENT AUTONOME

FORMULAIRE CONTROLE DE BON FONCTIONNEMENT FO 4

PRETRAITEMENT

REGARD DE COLLECTE

Existe-t-il un regard de collecte?

Etat général :

Le regard est-il accessible ?

Le regard de collecte présente-t-il des signes d'altération ?

L'écoulement se fait-il correctement ? Stagnation d'eaux dans le regard?

Dépôt de matières en fond de regard ?

Présence d'odeurs?

- Si oui, préciser :

DISPOSITIFS DE PRETRAITEMENT

Existe-t-il un dispositif de traitement?

Etat général:

Type: Fosse toutes eaux Volume (m3)

L'ouvrage est-il accessible ? Le tampon est-il accessible? Dégradations constatées ?

- Si oui, préciser : Présence d'odeurs?

L'écoulement des eaux au sein de l'ouvrage se fait-il correctement ? NV

Les équipements électromécaniques sont-ils en état de marche ?

Hauteur ou taux d'accumulation des boues : SANS OBJET

Accumulation des boues : SANS OBJET

Date de la dernière vidange :

Nom/Raison sociale du vidangeur : (aucun)

Justificatif de vidange disponible ? NON Volume vidangé

Destination des matières de vidange :

VENTILATION

Conformité générale de la ventilation :

La ventilation fonctionne-t-elle correctement?

- Si non, préciser:

PREFILTRE

Existe-t-il un préfiltre?

Etat général :SANS OBJET

Le tampon du préfiltre est-il accessible ?

Colmatage?

L'écoulement au sein du préfiltre se fait-il correctement ?

Présence d'odeurs? Préfiltre à matériau filtrant ?

- Si oui, présence du matériau de remplissage adapté ?

Préfiltre indépendant de la fosse ?

- Si oui, dégradations constatées ?

- Si oui, préciser :

BAC A GRAISSES

Existe-t-il un préfiltre ? NON

Etat général : SANS OBJET

Le tampon est-il accessible? Présence d'odeurs?

Date de la dernière vidange :

Nom/Raison sociale du vidangeur : (aucun)

Justificatif de vidange disponible ? NON

Destination des matières de vidange :

NON

SANS OBJET

OUI

SANS OBJET

OUI

NON NV

NV

SANS OBJET

MAUVAISE

NV

OUI

NV

NON

NV

NV

NV

Volume en litres

Hauteur des graisses (cm):

Volume vidangé (m3)

Volume en litres :

Commentaires généraux sur le prétraitement :



ASSAINISSEMENT AUTONOME FORMULAIRE CONTROLE DE BON FONCTIONNEMENT FO 4

TRAITEMENT

REGARD DE REPARTITION

Existe-t-il un regard de répartition ?

Etat général :

Le regard est-il accessible? Dégradations constatées ?

- Si oui, préciser :

L'écoulement au sein du regard de répartition se fait-il correctement ?

Bonne équirépartition des effluents ? Stagnation d'eaux dans le regard? Dépôt de matières en fond de regard ?

Présence d'odeurs?

TRAITEMENT

Existe-t-il un système de traitement ?

Type:

Etat général :

Présence d'eau stagnante sur le traitement ?

Dysfonctionnements observés?

- Si oui, préciser :

REGARD DE CONTROLE (DISPOSITIFS DRAINES)

Existe-t-il un regard de contrôle ? NON

Etat général:

Le regard est-il accessible?

Dégradations constatées ? (affaissement, corrosion, fissure, déformation...) -

L'écoulement au sein du regard de contrôle se fait-il correctement ?

Stagnation d'eaux dans le regard?

Dépôt de matières en fond de regard ?

Présence d'odeurs?

Commentaires généraux sur le traitement : Pas de regards affleurants

EVACUATION DES EFFLUENTS

Ecoulement de l'effluent jusqu'à l'infiltration :

Rejet d'effluents vers le milieu superficiel :

Existe-t-il un rejet d'effluents vers le milieu naturel?

Qualité du rejet au milieu hydraulique :

Etat de l'exécutoire (stagnation d'effluents, odeurs, dépôts, ...)

Le cas échéant, résultat des analyses effectuées :

Rejet par puits d'infiltration :

Existe-t-il un rejet dans un puits d'infiltration?

Etat général :

Le tampon est-il accessible?

Dégradations constatées ? (fissure, corrosion, ...)

- Si oui, préciser :

Colmatage des granulats?

Présence d'odeurs?

POSTE(S) DE RELEVAGE

Présence de postes de relevage ?

Etat général :

Dysfonctionnements constatés?

- Si oui, préciser :

Dégradations constatées ?

- Si oui, préciser :

NON

SANS OBJET

OUI

FILTRE A SABLE VERTICAL

SANS OBJET

NON

NON

SANS OBJET

SANS OBJET

NON

SANS OBJET

NON

SANS OBJET

NON

SANS OBJET



ASSAINISSEMENT AUTONOME FORMULAIRE CONTROLE DE BON FONCTIONNEMENT FO 4

IMPACTS

La filière présente-t-elle des risques pour la salubrité publique ?

NON

- Si oui, lesquels, et pourquoi :

La filière a-t-elle un impact négatif sur l'environnement ?

NON

- Si oui, lesquels, et pourquoi :

Pollution visible au jour de la visite : NON

Si oui, Précisions

CONCLUSIONS DU CONTROLE

INSTALLATION NON CONFORME

Installation non conforme (Art.4-cas c) Installation incomplète

Installation incomplète ne présentant pas de risque sanitaire, pas d'obligation de travaux, sauf en cas de vente, où l'acquéreur aura un délai d'un an pour réaliser les travaux.

Pour tous travaux, prendre contact avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour les modalités de réalisation du projet.

Commentaires:

- Rendre les couvercles affleurants.
- Vérifier la capacité de vidange de la fosse
- Vérifier le dimensionnement de la fosse.
- Ajouter des ventilations adaptées.
- Ajouter un traitement adapté.

Le 17/06/2025

Le Technicien, Marianne LICHTI



ASSAINISSEMENT AUTONOME FORMULAIRE CONTROLE DE BON FONCTIONNEMENT

_	$\overline{}$	
-	A 1	
	~ /	

	INSTALLATION SITUÉE EN ZONE À ENJEUX SANITAIRES OU ENVIRONNEMENTAUX						
PROBLÈMES CONSTATÉS		OUI					
SUR L'INSTALLATION DIAGNOSTIQUÉE	✓non	Enjeux sanitaires	Enjeux environnementaux				
Absence d'installation		e L 1331-1-1 du code de la san e réaliser une installation conf					
Défaut de sécurité sanitaire							
Défaut de structure ou de fermeture (des ouvrages constituant l'installation)	Installation présentant un danger pour la santé des personnes Installation non-conforme (cas a) → Travaux obligatoires sous 4 ans						
Implantation à moins de 35 m en amont hydraulique d'un puits privé déclaré et utilisé pour l'AEP d'un bâtiment ne pouvant pas être raccordé au réseau public de distribution	➡ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an						
Installation incomplète		Installation présentant un danger pour la santé des personnes	Installation présentant un risque environnemental avéré				
Installation significativement sous-dimensionnée	Installation non conforme (cas c)	Installation non-conforme (cas a)	Installation non-conforme (cas b)				
Installation présentant des dysfonctionnements majeurs	⇒ <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an	→ Travaux obligatoires sous 4 ans → <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an	→ Travaux obligatoires sous 4 ans → <u>si vente</u> travaux dans un délai de 1 an				
Installation présentant des défauts d'entretien ou une usure de l'un de ses éléments constitutifs Liste de recommandations pour améliorer le fonctionnement de l'installation tourne de l'un de l'un de l'un de l'installation de l							
Installation ne présentant pas de défaut							





